



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question écrite n° 112402

Texte de la question

Deux parlementaires viennent de rendre public un rapport relatif à la mise en oeuvre de la LOLF. Ils font plusieurs recommandations et préconisent notamment d'étudier la faisabilité d'une enveloppe de crédits fongibles destinée à financer les projets de mutualisation et alimentée par les BOP contributeurs selon une procédure proche de la cession sur provisions. M. Bruno Bourg-Broc souhaite donc interroger M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État afin de connaître les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Dans le cadre de leur rapport sur la LOLF, M. Alain Lambert, sénateur de l'Orne, et M. Didier Migaud, député de l'Isère, recommandent d'étudier la faisabilité d'une enveloppe de crédits fongibles destinée à financer les projets de mutualisation. Cette enveloppe serait alimentée par les BOP contributeurs selon une procédure proche de la cession sur provisions. Cette recommandation rejoint une préoccupation générale du ministère délégué au budget et à la réforme de l'État quant à l'amélioration des procédures de gestion. Ainsi, dans le cadre de l'outil informatique « Palier 2006 », et ceci semble répondre aux préoccupations des parlementaires, des expérimentations de mutualisation menées au niveau local font l'objet d'une expertise technique destinée à proposer des outils plus adéquats permettant de faciliter leur mise en oeuvre. Un audit de modernisation, lancé à l'occasion de la 6e vague d'audits, doit également examiner la façon d'améliorer et de simplifier les outils actuellement en place, dans la perspective de la construction de CHORUS.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112402

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12842

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4082